

FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES

Enquête sur

les retombées économiques

Que révèle-t-elle ? Que le nombre de visiteurs a sensiblement augmenté cette année, que la durée moyenne de leur séjour à Charleville-Mézières est de cinq jours et qu'ils y ont dépensé 1,5 M€ en restauration.

Pour en avoir une bonne fois pour toutes le cœur net, la CCI des Ardennes a fait procéder du 18 au 27 septembre 2009, à l'occasion du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières, à une étude précise de son impact économique.

Treize enquêteurs ont donc parcouru les rues de la ville et visité ses commerces. Ils ont administré « en face à face » quelque 1 204 questionnaires. À noter que 76% des contacts avec le public ont été pris sur la place Ducale, 10% sur la place du Théâtre et le reste dans les salles de spectacles du festival.

Le comptage des piétons a estimé le nombre de visiteurs à 157 700 personnes pour la manifestation internationale. Ce chiffre est en augmentation de 11% (soit 15 700 de plus) par rapport à celui du festival de 2006. La plupart des visiteurs de l'édition 2009 sont des Ardennais (61,9%). Il faut noter que 9,6% des visiteurs interrogés sont venus de la région Champagne-Ardenne, 8,5% de l'étranger (principalement de la Belgique), 7,2% d'autres départements français, 4,3% de l'Ile-de-France, 3,5% du Nord-Pas-de-Calais, 3,1% de la Picardie et 1,9% de la Lorraine.

Nonobstant, il faut souligner que 76% des festivaliers sont venus tout spécialement à Charleville-Mézières pour assister au festival, soit un total de 119 100 personnes.

Beaucoup de festivaliers déjeunent sur place

L'enquête de la CCI montre que 63% des festivaliers fréquentent durant plusieurs jours la manifestation internationale. La durée moyenne de leur séjour est de cinq jours.

L'enquête montre aussi que ces festivaliers ont dépensé 650 000€ dans leur hébergement.

L'enquête démontre, sur la ville de Charleville-Mézières, l'impact économique important du festival : 59,5% des festivaliers y ont pris leur repas, la plupart des visiteurs ont déjeuné ou dîné dans des établissements de restauration rapide (contre 41% dans la restauration traditionnelle), et 16% auprès de la restauration ambulante.

D'ailleurs, cette année, les dépenses en restauration des festivaliers s'établissent à 1,5 M€ (dont 624 747€ dans la restauration rapide, 666 401€ dans la restauration traditionnelle et 127 092€ chez les ambulants).

Enfin, il faut savoir qu'en moyenne, les festivaliers cette année ont assisté à cinq spectacles payants, six spectacles gratuits et ont vu trois expositions.

Contact : **Dorothee Sikouk**

tél : 03 24 56 62 42

mail : dsikouk@ardennes.cci.fr



La CCI fait la promotion de l'apprentissage

La mission nationale de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises est déclinée dans les Ardennes comme dans tous les autres départements français.

La CCI des Ardennes (qui enregistre chaque année environ 450 contrats d'apprentissage) a désigné Sandrine Roffidal pour remplir cette mission particulière. Il s'agit de développer l'apprentissage de tous les corps de métiers en convainquant nombre de chefs d'entreprise d'embaucher des apprentis. Dans les Ardennes, la mission a commencé en septembre 2009. Elle s'achèvera en septembre 2010. L'ambassadrice de l'apprentissage dans les Ardennes a déjà rencontré une cinquantaine de chefs d'entreprise.

Il faut savoir que le chef d'entreprise qui établit un contrat d'apprentissage avec un jeune apprenti formé en alternance dans un centre de formation d'apprentis (CFA) peut disposer d'un certain nombre d'avantages. Il perçoit d'abord une prime de l'Etat de 1 800€ et bénéficie d'un crédit d'impôts de 1 600€. S'ajoute à cela, une exonération des charges sociales sur le salaire de l'apprenti versé par son entreprise tutrice, salaire qui est un pourcentage Smic calculé selon les critères très encadrés par la loi. Pour soutenir le développement de l'apprentissage dans les Ardennes, le Conseil régional de Champagne-Ardenne ajoute une prime exceptionnelle de 1 500€ aux avantages déjà requis par l'Etat à l'embauche d'un apprenti, quel que soit le corps de métier dans lequel ce dernier veut évoluer.

Contact : Sandrine Roffidal
tél : 03 24 56 62 12 ou 06 19 58 66 38
mail : sroffidal@ardennes.cci.fr

ENTREPRISES
de Champagne-Ardenne

J'❤️ L'A

Embaucher un apprenti, que des avantages !

L'Apprentissage

- Former vos **FUTURS COLLABORATEURS**

- Une **PRIME** de 1 800 € par apprenti*
- Une **EXONÉRATION** de charges sociales*
- Une **AIDE** dans les démarches administratives
- La **VALORISATION** des tuteurs

CONTACTEZ votre développeur de l'apprentissage :
> Sandrine Roffidal
tél. 03 24 56 62 12 - sroffidal@ardennes.cci.fr

* sous certaines conditions

Les CCI de Champagne-Ardenne

Electrolux choisit Ardennes de France



En 2009, quelque 82 entreprises ardennaises se sont regroupées pour mieux vendre leurs produits et leurs savoir-faire sous la marque collective « Ardennes de France ».

Cette marque apporte aux consommateurs une garantie de grande qualité et une sorte d'appellation d'origine contrôlée à l'échelle d'un département.

En achetant ces produits authentiquement ardennais, le consommateur ne se trompe jamais quant à l'originalité des produits et contribue au développement économique du département des Ardennes.

Aujourd'hui, la marque ardennaise réunit 141 produits spécifiques dont cent trente-trois alimentaires (boissons, pâtisseries, charcuteries, produits laitiers, confiseries, etc.), quatre produits d'art et de décoration (fleurs, mobilier, salons de jardins et terres de couleur), un produit textile (articles de feutre), un livre d'histoire départementale et des produits industriels dont les barquettes Lu fabriquées à Charleville-Mézières et les lave-linge des chaînes Electrolux à Revin.

Les produits et savoir-faire porteurs de cette marque apportent ainsi une

garantie de qualité et d'origine aux consommateurs. *“Le label Ardennes de France, c'est aussi une charte de savoir-faire qui garantit aux consommateurs beaucoup d'expérience, beaucoup de métier dans la production de nos lave-linge, explique Régis Chainot, le directeur de l'usine Electrolux de Revin. C'est aussi, pour nous industriels, une forme de reconnaissance de la part du public et des Ardennais en particulier. Nous en sommes très fiers”.* Le 19 novembre 2009 à Revin, Electrolux a estampillé Ardennes de France son premier lave-linge. L'usine estampillera ainsi tous ses appareils distribués en France de marges AEG Electrolux et Faure. L'opération durera un an et devrait concerner 150 000 lave-linge.

A consulter : www.ardennes-de-France.com

Mécanyvois outille l'assemblage des Airbus

Cette Sas de Carignan équipe d'outils spéciaux les chaînes de montage des fuselages centraux et des nez des avions de l'usine d'AEDS à Meaulte (Somme).

L'entreprise Mécanyvois est née en 1966 à Carignan. C'était l'atelier d'un artisan de mécanique générale. Vingt ans plus tard, le fondateur, alors à la tête d'une PMI, embauchait son fils, jeune ingénieur en robotique. Aujourd'hui, Marc Bielous, 42 ans, dirige le holding HBI (Henrion Bielous Investissement) composé de deux sociétés : Mécanyvois qui emploie 28 salariés à Carignan (4,5 M€ de chiffre d'affaires) et De l'Hamaidé à Bazailles où travaillent 38 personnes (4,5 M€ de CA).

Les deux entreprises se complètent : la première à Carignan fabrique sur mesure des outils de mécanique industrielle, la seconde à Bazailles est un fleuron de la chaudronnerie industrielle des Ardennes. "Nous avons besoin de monter en puissance pour conserver nos marchés avec le consortium européens EADS", explique Marc Bielous dont la Sas Mécanyvois est aujourd'hui l'un des sous-traitants de premier rang des chaînes de montage des Airbus. "C'était il y a dix ans, nous fabriquions des outils industriels pour l'automobile, raconte le jeune chef d'entreprise. Et



Marc Bielous, 42 ans, est à la tête du holding ardennais HBI.

par l'intermédiaire d'un des fournisseurs de l'usine Chaussou de Reims, nous sommes entrés en contact avec les responsables de l'usine d'EADS à Saint-Nazaire". L'avionneur européen cherchait alors un sous-traitant de mécanique générale capable de lui fabriquer sur mesure des outils très spéciaux qui allaient servir à l'assemblage des fuselages centraux de l'A 340. Mécanyvois s'est immédiatement porté sur les rangs des prétendants.

Exportation du savoir-faire en Tunisie

"Nous avons d'abord réalisé un avant-projet d'outillage, précise Marc Bielous. Et nous avons été sélectionnés pour travailler directement avec le constructeur d'avions".

À Carignan, dans leurs ateliers quelque peu soumis au secret, aux commandes de leurs machines numériques, les ouvriers spécialisés de Mécanyvois assemblent minutieusement des appareillages qui porteront et juxtaposeront au dixième de millimètre près les plaques des fuselages des Airbus avant leur fixation définitive.

Mécanyvois travaille en particulier pour l'usine EADS de Méaulte (Somme) dans laquelle sont assemblées les pointes avant (les nez) des avions de toute la gamme Airbus dont l'A 380 et le futur A 400 M (appareil militaire à turbopropulseurs qui doit remplacer le C 160 Transall franco-allemand de l'Armée de l'Air).

Mécanyvois réalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires annuel avec l'avionneur européen. Ce dernier a confié l'an passé à l'entreprise ardennaise l'équipement en outillages spéciaux de l'usine qu'Aéroliia (filiale d'EADS) construit actuellement au sud de Tunis.

Contact : Mécanyvois,
Zone Industrielle du Champ Raymond,
08110 Carignan - tél : 03 24 22 15 92
web : www.mecanyvois.fr



La fabrication d'outils spéciaux pour EADS exige une précision sans défauts.